



COMITÉ RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE DE TIR À L'ARC

Association sportive – loi 1901

Siège social : 02, avenue de l'université 33400 TALENCE

Siret : 397 579 855 00040

APE (NAF) : 9312Z – RNA : W471003163

REUNION DE COMITE DIRECTEUR

01 DECEMBRE 2018

COMPTE RENDU

Thème de la réunion : Réunion de Comité Directeur

Date de la réunion : Samedi 1^{er} décembre 2018

Présents : Jean-Marie TOVO, Virginie ARNOLD, Jean-Denis BEAUVAIS, Éric DELANNOY, Milady FRASSON, Anthony HILLAIRET, Bernard LAFITTE, Patrick LEBEAU, Jean-Pierre LECEA, Donatien MARTINEAU, Jean-Luc PELLEGRINI, Pierre PIMPAUD, Pierre RIBIERE, Jean-Luc ROUDIER, Nadine SÉCHET, Gérard ZIEGLER.

Absents excusés : Patrick BOUTON, Geneviève FREUND, Lionel GOULETTE, Nathalie MONIN, Patrick NOURISSON, Philippe RAFFIN, Thierry ROYER, Jean-Loup TERREIN.

Invités : Marie-Claude DERMINEUR, Thomas CASSANT, Patrick LEBEAU, Mickael Yvon.

Invités excusés : Philippe ORTUNO.

Heure de début : 10 h 00

Heure de fin : 16 h 30 **Durée :** 05 h 30

Cette réunion avait pour ordre du jour :

- Rapport des commissions sur les événements passés et futurs,
- Plan d'actions 2019,
- Questions diverses.



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



COMPTE RENDU :

Le Président accueille les membres du CODIR et félicite Anthony Hillairet pour sa nomination en tant que juge international, au séminaire des juges qui s'est tenu à Lausanne du 28 au 30 septembre 2018.

Prise de parole du Président : en préambule, « nous n'avons pas voulu la fusion, nous la subissons malgré sa prise en compte très en amont. Après de 2 ans de fonctionnement, il est nécessaire de faire un point par rapport à la feuille de route ».

Le constat :

- Les plus :
 - o L'administratif : gestion des comptes au quotidien, les relations avec FFTA/REGION /ETAT/ Les clubs. Il reste à définir leur cadre d'intervention sur certains dossiers.
 - o Les réunions de bureau tous les mois et demi, malgré des problèmes de connexion Skype.
 - o Certaines commissions.
- Les problématiques :
 - o La difficulté de réunir des comités directeurs physiques.
 - o La communication entre les commissions et les membres du comité.
 - o La gestion de certaines commissions.
 - o La relation entre les commissions et les cadres.

Rappel du fonctionnement des commissions :

- L'intérêt territorial passe devant l'intérêt commun. Il faut oublier les anciennes régions et penser Nouvelle Aquitaine.
 - Nous devons intégrer la dimension géographique de notre territoire.
 - Les Responsables des commissions convoquent leurs membres et précise :
 - o La date (avec un délai raisonnable pour des réunions physiques) ;
 - o Les horaires ;
 - o Le lieu (Skype ou physique) ;
 - o L'ordre du jour ;
 - o Si c'est une commission restreinte ou non ;
 - o S'assure de la présence du ou des cadres techniques ;
- La commission travaille sur des projets à présenter à la validation du bureau.

Analyse des commissions :

- **Arbitres** : La commission fonctionne normalement sous la responsabilité de Jean Luc Roudier.
- **Femmes/santé** : des actions pas assez valorisées, les clubs ont du mal à se les approprier, malgré la volonté de Pathy Frasson et Philippe Raffin.
- **Record** : sa mise en place porte ses fruits, à continuer pour offrir un meilleur suivi. Yann Moron invite les clubs à lui transmettre tous les résultats.
- **Communication /partenariat** : des succès à l'actif de Patrick Bouton et Patrick Lebeau, nous devons continuer dans cet élan.
- **Label** : suit son cours par rapport aux évolutions fédérales, sous la responsabilité de Patrick Nourisson
- **Trésorerie** : La relation, élu administratif, fonctionne. Jean Luc Pellegrini gère le budget en étroite relation avec le directeur administratif, Thomas Cassant.
- **Calendrier / Site internet**: quelques améliorations à apporter dans la gestion du calendrier entre l'ensemble des acteurs, sous la responsabilité de Jean Denis Beauvais.

- **Formation** : problématique de management. Jean-Luc Pellegrini a pris cette commission au pied levé et fait de son mieux. Grosses difficultés de compréhension entre élus et les cadres.
- **Sportive** : Gros point noir.
 - o Parcours : A ce jour, peu d'information sur le tir parcours remontent. Jean Pierre Lecea doit nous informer des avancées sur l'élaboration de son projet.
 - o Cible Anglaise : Le dialogue est très compliqué entre élus, entre les élus et les cadres. Bernard Lafitte doit favoriser la cohésion de la commission.
- **Délégué technique** : Le binôme Patrick NOURISSON et BOUTON fonctionnent bien. Il ne reste plus qu'à trouver un second binôme pour la partie sud.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Le Président demande à chaque responsable de commission de faire un résumé de leurs travaux :

Commission Arbitres :

La population arbitrale de Nouvelle-Aquitaine, suite à la réunion régionale du 06 octobre, est à ce jour de 145 arbitres répartis ainsi :

- 140 arbitres fédéraux
- 5 jeunes arbitres

Plusieurs réunions sont programmées tous les ans sur la saison sportive :

- la réunion annuelle de suivi de connaissance (obligatoire pour la validation de la carte d'arbitre). Cette réunion est programmée le 1er week-end d'octobre. Un point est fait sur les nouveautés en matière de règlement et c'est aussi l'occasion d'échanges très bénéfiques.
- La réunion de la CRA, courant septembre juste avant la nouvelle rentrée sportive. Cette réunion invite tous les Arbitres Responsables Départementaux et a pour but de faire le bilan sur la saison passée et de préparer les grandes lignes d'actions de la saison à venir.
- La réunion des Arbitres Formateurs qui a lieu vers le mois de mars. Au cours de cette réunion les arbitres responsables de la formation dans leurs départements exposent leur bilan du 1er semestre, les problèmes rencontrés et ensemble nous mettons en place la ligne à suivre pour la suite de la saison de formation en vue des prochains examens.
- C'est ainsi que nous avons mis en place cette année, le compagnonnage. Celui-ci est destiné aux licenciés désireux de découvrir le « métier d'arbitre » et ses tâches sur une compétition. Le but étant de donner envie à ces archers afin de les amener éventuellement à la formation.
- Un week-end de formation de formateurs sera organisé les 8-9 décembre 2018 à Chartres par la FFTA. Le but étant de former des arbitres motivés au poste de formateur de nouveaux candidats-arbitres. Ils seront ensuite chargés de la formation dans leurs départements. 8 candidats de Nouvelle-Aquitaine participeront à cette formation. Le but étant de répartir de façon plus homogène la formation d'arbitres sur notre région.

L'examen du 18 novembre 2018 s'est très bien déroulé sur les 2 centres d'examen (MRS, Talence et Maison des Associations, Niort). 24 candidats pour la région dont 3 jeunes.

Les commandes des nouvelles tenues sont programmées pour décembre 2018 et juin 2019. A la suite de quoi les différentes participations fédérales et régionales seront arrêtées.

Rappelons qu'actuellement la tenue (parka, veste, polo et casquette) est proposée par la fédération à 93€ et que le CRNATA apporte une participation de 50€ / tenue.

Commission Féminines :

Formation féminines :

- Reconduction de l'action de formation d'entraîneurs femmes

Développement du sport au féminin :

- Le cancer du sein – sport et santé.

Le club Pilote « Les archers du Bois Dinot », à l'initiative du projet AMAZONE, poursuit son action envers l'accueil des féminines atteintes de cancer du sein. Il sera organisé une journée conférence en 2019 et le projet sera étendu à tous les clubs.

Dans le cadre sur l'élaboration du plan régional Sport et Santé Bien-Être de la Nouvelle Aquitaine, co-piloté par l'ARS, la DRJ Sport Cohésion Sociale et la Région Nouvelle Aquitaine, un travail a été engagé pour établir le dispositif de prescription d'activités physiques. L'objectif est de développer la pratique d'activité physique pour les porteurs de maladies chroniques et pour toute personne sédentaire.

Il est convenu une réunion le 12 décembre à l'Agence Régionale de Santé à Agen, Thomas Cassant m'y accompagnera pour y représenter le CRNATA.

Commission Records :

-

Commission Labels :

Pour 2019, il n'y a pas de campagne de labellisation Fédéral et ci-dessous le message de la FFTA :

"La commission structuration et labellisation travaille actuellement sur la refonte des labels pour répondre aux objectifs du projet fédéral et :

- *Poursuivre l'accompagnement des clubs dans leur structuration et leur développement ;*
- *Valoriser l'implication des clubs sur des domaines spécifiques avec la création de certifications ;*
- *Améliorer la lisibilité et la cohérence de l'ensemble des labels (suppression du label citoyen en l'intégrant dans les certifications) ;*
- *Simplifier la compréhension des attentes pour obtenir un label (moins de critères, suppression du logiciel LabelFFTA)*

Dans cette perspective, pour que tous les clubs soient labellisés sur le même format en même temps, la fédération a pris la décision de prolonger la date de fin de validité initiale de votre label du 31/08/2019 au 31/08/2020. Pour bénéficier de cette prolongation, il vous faudra avoir renouvelé votre affiliation au plus tard le 31/10/2018."

Pour les labels Citoyens, 10 clubs ont été labellisés pour 2019 : RUELLE SUR TOUVRE, MARANS, CAMBLANES ET MEYNAC, BASSIN D'ARCACHON, BLANQUEFORT, MARMANDE, LANNEPLAA, LESCAR, NIORT et THOUARS.

Liste des clubs Labellisés "Fédéral" et "Citoyens" expire le 31.08.2020 :

Or : RUELLE SUR TOUVRE, PERIGNY, ROCHEFORT, LÉOGNAN, BASSIN D'ARCACHON, AUROS, MERIGNAC, BOÉ, LESCAR, NIORT, ARDIN, SMARVES et POITIERS.

Argent : SURGERES, BRIVE LA GAILLARDE, PERIGUEUX, LE BOUSCAT, CESTAS, SAINT SULPICE ET CAMEYRAC, CAMBLANES ET MEYNAC, ANDERNOS, ST MEDARD EN JALLES,

BLANQUEFORT, PONTENX LES FORGES, DAX, MARMANDE, THOUARS, VOUNEUIL SUR VIENNE, LIMOGES et SAINT-JUNIEN.

Bronze : MANSLE, COGNAC, ANGOULEME, SAINTES, MARANS, ST GEORGES D'OLERON, AULNAY, ST MARTIN DE RE, AYTRE, PONS, ROYAN, TULLE, MALEMORT SUR CORREZE, VILLEFRANCHE DE LONCHAT, PESSAC, AMBARES ET LAGRAVE, MONT DE MARSAN, HAGETMAU, STE MAURE DE PEYRIAC, BIARRITZ, MAZIÈRES-EN-GÂTINE, COURLAY, LA CRECHE, CHAUVIGNY, CHATELLERAULT, SAINT BENOIT et LOUDUN.

Commission Trésorerie :

Au 01 décembre 2018, les chiffres clés présentés sont :

Données	Chiffres
Trésorerie	148 384 € (~)
Cotisation des adhérents	115 207 € (~)
Subvention reçues :	
- Région :	
o 2017 :	12 000 €
o 2018 :	19 500 €
- CNDS :	
o 2017 :	30 250 €
o 2018 :	23 600 €
Résultat actuel	- 2 300 € (~)
Résultat projeté (avec les données connues et susceptibles d'évoluer)	- 8 000 € (~)
Écart vis-à-vis du budget :	
- Baisse des subventions non prévue :	- 10 000 € (~)
- Provision pour congés :	- 2 300 € (~)
- Achat des tenues des arbitres non prévu :	- 4 000 € (~)
- 3 stages jeunes sportifs :	- 5 000 € (~)

Commission Calendriers et Internet :

-

Commission Formations :

A l'issue de la réunion, la commission se réunira pour élaborer le projet 2019 et mener une réflexion pour identifier les lieux et les formations en fonction des candidats.

Commission Sportive :

Voir compte rendu de la commission cible anglaise du 13 octobre 2018.

Tir parcours : Jean-Pierre Lécea a fait part de sa proposition de regrouper les championnats régionaux tir 3 D et tir nature sur un week-end et sur un même lieu. Ce projet est adopté pour la saison 2020. Pour la saison 2019, les clubs de La Lande de Fronsac (tir nature) et Vouneuil sur Vienne (tir 3 D) s'étant positionnés, ce changement pourrait intervenir dès cette année avec leur accord.

PLAN D'ACTION

Patrick Lebeau présente les statistiques du CRNATA qui serviront à l'élaboration du document de travail à remettre à la Région Nouvelle Aquitaine, avant le 31 décembre. Chaque commission devra faire remonter pour le 12 décembre leurs nouveaux projets par rapport à la saison 2018. Afin d'aider les responsables de commissions, ils auront à disposition le dossier 2018 sur le drive interne au comité. Thomas Cassant se tient à disposition des responsables. Ces documents serviront de base de travail à la commission, composée de : Patrick Bouton / Anthony Hillairet / Patrick Lebeau / Jean-Marie Tovo / Thomas Cassant.

Une première réunion Skype est prévue le mercredi 12 décembre et une deuxième le lundi 17 décembre.

La commission devra tenir compte des directives de la Région Nouvelle Aquitaine et les intégrer dans les budgets prévisionnels.

QUESTIONS DIVERSES

Délégués techniques des compétitions régionales :

- Patrick Nourisson et Patrick Bouton, fonctionnent sur le nord du département.
- Virginie Arnold se positionne pour le sud de la région.
- Jean-Pierre Lecea, se propose d'assurer la délégation technique des tirs Nature et 3 D.

Membres du comité directeur :

- Nadine Sechet demande de mener une réflexion sur la réduction des membres du CODIR pour les prochaines élections de 2021 et propose d'envisager 3 réunions annuelles physiques de l'ensemble du Comité.

Il existe actuellement une réunion Skype mensuelle du bureau restreint et deux réunions de l'ensemble du comité.

A l'issue de l'assemblée générale du samedi 23 février 2019, en présence de Jean Michel CLEROY président de la FFTA, nous organiserons une réunion de concertation avec les Présidents des Comités Départementaux et les membres du CODIR

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent compte rendu qui, après lecture, a été signé.

Président,
COMITE REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE
de TIR à L'ARC
siège Social : 2 Ave de l'Université
33-40 - TALENCE
siège Administratif : Château d'Allot
47550 - BOE
09 69 80 33 56
contact@arc-nouvelle-aquitaine.org
Jean-Marie TOVO